



Convocation à l'Assemblée Générale du vendredi 10 juin 2022 au Tennis-Club Echallens à 18h15

Cher(s) membre(s),

Nous avons le plaisir de vous convoquer à la prochaine Assemblée Générale qui se tiendra au Tennis-Club Echallens le **vendredi 10 juin 2022, à 18h15**.

Voici l'ordre du jour de cette assemblée :

1. Accueil et bienvenue du président
2. Acceptation de l'ordre du jour
3. Désignation des scrutateurs
4. Présences et membres excusés
5. Procès-verbal de la dernière Assemblée Générale
6. Relations avec la Commune
7. Comptes 2021 et rapport de la trésorière
8. Perspectives 2022, présentation du budget et approbation du budget
9. Rapport des vérificateurs des comptes 2021
10. Cotisation 2022/2023 et finance d'entrée 2022/2023
11. Approbation des comptes 2021
12. Tirage au sort de 5 parts sociales
13. Rapport du Président
14. Rapport du comité et décharge
15. Rapport de la Commission technique et décharge
16. Election du comité
17. Election des membres de la commission technique
18. Election des vérificateurs des comptes
19. Information sur l'école de tennis juniors
20. Information sur le projet de rénovation du Club-House et du restaurant
21. Divers et propositions individuelles

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale 2021, les comptes ainsi que les statuts actuels peuvent être visualisés et téléchargés sur notre site internet.

Toute personne intéressée à poser candidature pour un poste au sein du Comité, doit s'annoncer 7 jours avant l'Assemblée Générale auprès de M. Jean-Claude Béguin. Ceci est également valable pour les thèmes à débattre.

L'inscription à l'assemblée générale est obligatoire auprès de M. André Lemarchand, adresse email lemarchand.andre106@gmail.com , ceci jusqu'au 5 juin 2022 au plus tard. Les personnes inscrites à l'assemblée générale, et qui participent à celle-ci, sont chaleureusement invitées, gratuitement, à l'apéritif, au repas et à la soirée animée qui suivra l'assemblée générale.

Espérant vivement votre présence et au plaisir de vous rencontrer à cette traditionnelle réunion, nous vous adressons, nos sportives salutations.

Le Comité

Echallens, le 10 mai 2022